

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du 17 février 2020

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - CAGB - La City, 4 Rue Gabriel Plançon - 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 3.1, 4.1, 5.1.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h05

#### Etaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 7.1), Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI (à partir du 5.1), Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 6.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Michel JASSEY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

#### Etaient absents :

M. Dominique SCHAUSS, M. Yoran DELARUE, M. Serge RUTKOWSKI, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Gilles ORY, M. Thierry MORTON

#### Secrétaire de séance :

Mme Martine DONEY

#### Procurations de vote :

Mandants : A. LORIGUET, P. DUCHEZEAU

Mandataires : F. TAILLARD, E. MAILLOT

## Renouvellement de la convention avec le Club FACE

**Rapporteur** : Françoise PRESSE, Vice-Présidente

**Commission** : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2020 et PPIF 2020-2024 « Plan Climat Air Energie Territorial »	Montant de l'opération : 8 000 €
<i>Sous réserve du vote du BP 2020 et du PPIF 2020-2024</i>	

### Résumé :

Le Club FACE Grand Besançon (Fondation Agir contre L'exclusion), réseau interprofessionnel d'entreprises locales, est un lieu d'émergence de projets locaux liés aux besoins des entreprises, aux potentialités du territoire et de ses acteurs, et à l'insertion de publics en difficultés. FACE souhaite, en lien avec ses partenaires, mobiliser les entreprises sur la transition énergétique.

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial à vocation partenariale, Grand Besançon Métropole (GBM) doit mobiliser les entreprises du territoire sur la transition énergétique. La mobilisation des entreprises prévue par le Club FACE ainsi que sa connaissance du fonctionnement du milieu socio-économique permettent de soutenir et démultiplier l'action de GBM.

Le présent rapport a pour objectif de poursuivre la collaboration avec le Club FACE et de lui apporter un soutien financier à hauteur de 8 000 € pour les actions à mener en 2020, année de démarrage du volet partenarial du Plan Climat.

### I. Origine du projet

Le Club FACE Grand Besançon est rattaché à la fondation nationale FACE (Fondation Agir contre l'exclusion) reconnue d'utilité publique. Dans ce cadre, et en accord avec les orientations de la fondation, les 60 Clubs FACE existant actuellement sur le territoire sont amenés à engager des actions dans les domaines d'activité suivants :

- service aux entreprises,
- médiation sociale (services aux particuliers),
- école et université,
- services aux collectivités et acteurs économiques du territoire,
- emploi et insertion professionnelle.

Au vu de ses compétences acquises lors des 9 dernières années dans le champ de la médiation sociale et du service aux entreprises, le Club FACE Grand Besançon se mobilise depuis 7 ans, avec son réseau de 60 entreprises, en proposant des actions d'information, de mobilisation et de valorisation des bonnes pratiques pour favoriser la transition énergétique sur le territoire. Au côté de Grand Besançon Métropole, il a notamment contribué activement à la réalisation des *Rendez-vous de la transition énergétique en entreprise*.

### II. Les actions déjà réalisées

Lors des 7 dernières années, le Club FACE Grand Besançon a conduit les actions suivantes dans le champ de la transition énergétique :

- en 2013, un premier colloque a eu lieu sur l'engagement sociétal en entreprises (87 participants). En 2014, 2015 et 2016, trois colloques sur la transition énergétique avec respectivement 250, 150 et 90 participants,



- des Rendez-vous de la transition énergétique en entreprise : une rencontre par an de 2013 à 2015, puis trois rencontres en 2017 et en 2018 :
  - o en 2016 : visite de la Cité des arts : approche énergétique ; aides aux entreprises, rapprochement producteurs locaux et restaurateurs privés,
  - o en 2017 : mobilité à destination des employeurs de plus de 100 salariés, commerces éco-engagés ; visite de l'entreprise Idem et développement des filières de matériaux biosourcés ; réparation, recyclage et création en direction des professionnels de l'animation,
  - o en 2018 : réemploi, recyclage et création en direction des entreprises productrices de déchets et des créatifs (designers, artisans d'art, artistes...); déconstruction des chantiers : réemploi et recyclage des matériaux BTP, avec visite du groupe Bonnefooy ; appui à la réalisation de plans de mobilité.

20 à 80 personnes sont présentes à chaque rendez-vous, cela pouvant représenter jusqu'à une trentaine d'entreprises et d'administrations.

- en 2019 :
  - o nouveau Rendez-vous de la transition énergétique sur le réemploi et recyclage des matériaux BTP avec appui sur le chantier de rénovation du bâtiment N de l'Arsenal,
  - o appui concret sur la révision du Plan climat et plus spécifiquement sur le volet partenarial : présentation de la démarche en conseil d'administration du Club FACE, apport de son expertise « entreprise » pour la conception des 3 séances de mars 2020 et la mobilisation des acteurs, co-construction du volet partenarial du Plan Climat (gouvernance, charte, guide...).

### **III. Le programme d'actions prévisionnel**

La démarche du Club FACE rejoint celle de la compétence Environnement de Grand Besançon Métropole, notamment le volet gouvernance partenariale du Plan climat. La collectivité démarrant le volet partenarial de son Plan climat en 2020, elle fera appel au Club FACE à plusieurs titres cette année :

- la poursuite de son appui pour la formalisation effective du volet partenarial du Plan climat, notamment pour les tests avec les acteurs économiques, les séances de préparation et de lancement du « Club Climat »,
- le lancement de deux groupes thématiques issus du Club Climat, les sujets restant à définir par ce dernier. L'animation de ces dynamiques inclut à la fois l'organisation concrète et l'animation des ateliers,
- l'appui à la réflexion de Grand Besançon Métropole sur « Economie, transition énergétique et accompagnement au changement » : stratégie de mobilisation des gros consommateurs et émetteurs de gaz à effet de serre (GES), outillage des acteurs...
- la co-construction d'un Rendez-vous de la transition sur le développement des énergies renouvelables. Ces rencontres permettent :
  - o aux entreprises pionnières de témoigner en direct des bonnes pratiques qu'elles mettent en œuvre au sein de leur organisation sur les thématiques ciblées,
  - o aux entreprises participantes de prendre conscience, lors d'échanges entre pairs, des actions transférables dans leur entreprise, des aides existantes, des conditions concrètes de mises en œuvre (freins, gains...);
  - o au territoire de renforcer les liens entre les acteurs économiques et institutionnels et favoriser les pratiques vertueuses pour le climat, souvent également pour l'économie locale.

Dans cette collaboration, le Club FACE apportera son expertise quant au fonctionnement des entreprises et du milieu socio-économique : connaissance du tissu économique et des entreprises locales (stratégie, freins, leviers), de la culture d'entreprise, des leviers et opportunités en lien avec la transition énergétique, des messages et formes de communication à privilégier, mobilisation des membres du Club FACE et mise en relation avec des acteurs-relais.

#### IV. Demande de subvention

Le coût prévisionnel de la mise en place de ces actions est estimé à 11 383 € pour un an, comprenant les postes de dépenses suivants :

<b>CHARGES</b>	<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Total</b>
Salaires	6 700	Cotisations des adhérents Club FACE	3 383
Location bureau + charges	2 540		
Assurance bureau + matériel informatique	110	Subvention Grand Besançon Métropole	8 000
Fourniture, matériel de bureau...	190		
Déplacements	660		
Forfaits internet + téléphone	180		
Cotisation Fondation FACE national	933		
Service bancaire	70		
<b>TOTAL CHARGES en € TTC</b>	<b>11 383</b>	<b>TOTAL RECETTES en €</b>	<b>11 383</b>

Bien que la charge de travail suscitée par cette collaboration augmente pour le Club FACE en 2020, avec la participation à la révision du Plan climat, l'association sollicite une aide financière constante auprès de Grand Besançon Métropole, d'un montant de 8 000 €.

**A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2020 et du PPIF 2020-2024 :**

- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 8 000 € au Club FACE pour l'année 2020,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0